

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
ACADÉMIE DE LIMOGES

DIPLÔME DU BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

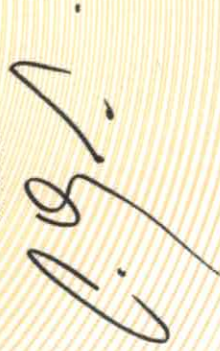
Vu le procès-verbal de l'examen du BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE établi par le président de jury ;
Le diplôme du BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
en Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable enseignement spécifique « Energies et environnement »

est délivré au titre de la session 2023

à **M. TEXIER Maxime Pierre Brice** né le **23 septembre 2004**, à **MONTELMAR (26)**
confère le grade de bachelier,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Limoges, le 12 juillet 2023

La Rectrice



Signature du titulaire :

Carole DRUCKER-GODARD

N° 20230204723598100003